

## CHAPE AUTOLISSANTE

C10



irritant

### 1. Identification de la préparation et de l'entreprise

- Identification de la préparation

Nom commercial

CHAPE AUTOLISSANTE

- Identification de l'entreprise

Adresse et numéro de téléphone

Nouvelles Techniques Chimiques de la Maintenance  
Av. de la fontaine, 2  
4910 THEUX  
téléphone : 087/26 96 47  
fax : 087/31 31 99  
e-mail : migservices@skynet.be

- Numéro de téléphone d'appel d'urgence

CENTRE ANTIPOISONS : 070 / 245 245

### 2. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient d'autres substances non classées selon la Directive européenne des préparations et substances dangereuses (Dir. 67/548/CE).

### 3. Identification des dangers

#### Nature du danger

Dangers pour la santé

R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Risques pour l'environnement

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Risques physico-chimiques

Aucun à notre connaissance

### 4. Premiers secours

Voie d'exposition

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre.

Contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Rincer abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Ingestion

Rincer la bouche.  
Ne pas faire vomir.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>CHAPE AUTOLISSANTE</b>		<b>C10</b>
Moyens d'extinction		
Approprié(s)	mousse produit chimique sec eau dioxyde de carbone (CO2) Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.	
Risques particuliers	Ce produit n'est pas inflammable	
Note	Eloigner le personnel superflu.	
<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>		
Précautions pour l'environnement	Eviter que le produit arrive dans les égouts.	
Mesures après fuite / épandage	Rincer abondamment avec de l'eau. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.	
<b>7. Manipulation et stockage</b>		
- Manipulation	protection préventive de la peau : appliquer une crème protectrice. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux.	
- Stockage	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.	
- Matières incompatibles		
<b>8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle</b>		
- Contrôle de l'exposition		
- Protection individuelle		
Protection respiratoire	En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une tenue protectrice appropriées.	
Protection de la peau	gants	
Protection des yeux	lunettes de sécurité	
Autres protections individuelles		
- Hygiène industrielle	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer une ventilation adéquate.	
<b>9. Propriétés physiques et chimiques</b>		
Aspect		
Changement d'état à 1013 hPa		

<b>CHAPE AUTOLISSANTE</b>		<b>C10</b>
Solubilité	Non déterminé	
<b>10. Stabilité et réactivité</b>		
Stabilité	Stable dans des conditions normales	
Réactions dangereuses	Incompatible avec des acides.	
<b>11. Informations toxicologiques</b>		
- Toxicité aiguë		
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.	
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.	
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.	
Ingestion	irritant pour la peau et les membranes muqueuses	
Sensibilisation		
- Toxicité sub-aiguë et chronique		
Effets cancérogènes	Non susceptible de provoquer d'effets cancérigènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
Effets mutagènes	Non susceptible de provoquer d'effets mutagènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	Non susceptible de provoquer d'effets tératogènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
<b>12. Informations écologiques</b>		
Mobilité		
Ecotoxicité	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.	
<b>13. Considérations relatives à l'élimination</b>		
Elimination des déchets	En accord avec les réglementations locales et nationales.	
Elimination des emballages	Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. L'utilisation de l'emballage est uniquement prévu pour l'emballage de ce produit.	
<b>14. Informations relatives au transport</b>		
Route (ADR) / Rail (RID) / Fluvial (ADNR)		

## CHAPE AUTOLISSANTE

C10

### 15. Informations réglementaires

Classification CE

### 16. Autres informations

Fiche conforme aux normes définies par les directives 91/155 et 93/112/CEE,  
préparée conformément à l'article 10 de la directive 88/379/CEE par :

NTCM  
Avenue de la Fontaine 2  
4910 THEUX  
Belgique

**IMPORTANT:** Les informations contenues dans cette fiche sont données de bonne foi et constituent notre meilleure connaissance actuelle en la matière. Elles ne prétendent pas être exhaustives. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur lors de la manutention, du stockage et de la mise en oeuvre du produit, de se référer aux textes législatifs, réglementaires et administratifs en vigueur concernant la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement.

Révisée le : 23/11/2004

Remplace la fiche du : / /